Hélène Tigroudja (France)

[*Original : français*]

Date et lieu de naissance : 19 juillet 1975, Lille

Langue(s) de travail : français (langue maternelle), anglais et espagnol (excellente maîtrise)

Situation/fonction actuelle

Professeure de droit international public, droit international des droits de l’homme et droit international humanitaire, droit international pénal auprès d’universités françaises et américaines.

Experte ad hoc dans le domaine des droits de l’homme, des réparations des violations graves de droit humanitaire et crimes de droit international; des violences fondées sur le genre et de l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes ; de l’état de droit et de la lutte contre le terrorisme ; ainsi que de la liberté d’expression pour différentes organisations internationales (Cour pénale internationale, Union européenne, Conseil de l’Europe, UNESCO, DCAF, etc.)

Principales activités professionnelles

Professeure agrégée de droit international public et droit international des droits de l’homme à l’Université Aix-Marseille (France) depuis 2012, à la New York University (2021-2022) en tant que Hauser Global Professor et à la Washington American University depuis 2019 (Academy of Human Rights and Humanitarian, cours de droit international humanitaire)

Experte indépendante au Comité des droits de l’homme des Nations Unies depuis 2019

Nommée sur la liste des experts en matière de réparation par le Greffe de la Cour pénale internationale

Missions de sensibilisation aux travaux du Comité des droits de l’homme des Nations Unies au Honduras (2019), Pérou (2019), El Salvador (2019) et Kenya (2022) : Mise en œuvre des Observations finales du Comité, notamment concernant les droits des femmes, la violence fondée sur le genre et l’égalité homme-femme

Études

Agrégation externe en droit public (2004)

Thèse de droit international public (2001, Université de Lille 2, sujet : « Contribution à l’étude du statut de la victime en droit international des droits de l’homme »)

Master en Théorie constitutionnelle de l’État et droit public (2000, Université Lille 2)

Master de droit international et européen (1997, Université Lille 2)

Diplômée de l’Institut d’études politiques (1996, Lille)

Maîtrise de philosophie (1996, Université Lille 3)

Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l’organe conventionnel auquel postule le candidat

Spécialiste des droits civils et politiques, Hélène Tigroudja possède une expertise juridique reconnue en matière de droit international des droits de l’homme doublée d’une solide expérience du terrain tirée de nombreuses missions menées en Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine ou au Moyen-Orient. À ce titre, elle a acquis et démontré une capacité de dialogue constructif avec les différentes parties prenantes (gouvernement, magistrats, universitaires, ONG)

Élue point de contact pour les relations avec la Cour européenne des droits de l’homme dès son entrée en fonctions au Comité des droits de l’homme en mars 2019, Hélène Tigroudja a œuvré pour le rapprochement entre les deux jurisprudences avec l’objectif de renforcer les coopérations avec les organes régionaux

Elle a également été désignée pour représenter le Comité des droits de l’homme auprès du Groupe de travail inter-comités sur la COVID19 constitué en juillet 2020 et réunissant les représentants de tous les organes de traités des Nations Unies. En sa qualité de Rapporteuse de ce groupe, elle a rédigé la Déclaration sur les droits de l’homme en période de pandémie publié le 10 décembre 2021

Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine

*Treaties of International Human Rights Law*, Cambridge: Cambridge University Press, 2022 (à paraître)

*The American Convention on Human Rights. A commentary*. Oxford/New York : Oxford University Press, 2021 (janvier 2022)

« Procedural Developments at International Human Rights Courts and Bodies », *The Law and Practice of International Courts and Tribunals*, 19 (2020). p. 304 à 341

« Liberté de manifester sa religion, discrimination croisée et restrictions de la part de l’État. Observations sur les constatations adoptées en 2018 par le Comité des droits de l’homme concernant la France et la Turquie », *Revue trimestrielle des droits de l’Homme* 2019

« Chronique des décisions de la Cour interaméricaine des droits de l’homme » (2015-2017), *Revue trimestrielle des droits de l’homme*, 2018

*Traité de droit international des droits de l’homme*, (en collaboration avec L. Hennebel), 2e éd. 2018, Paris : Pédone, 1727 p.